

38 place Eugène Delacroix - 76120 Le Grand Quevilly
Tél. : 02 35 69 76 95 - Fax: 02 35 67 13 36 - courriel : secretariat@handball76.asso.fr
Site Internet : <http://www.handball76.asso.fr>

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26.09.2008

Membres présents : Mmes A.BLONDEL, Ja.LECACHEUR, J.NOURTIER, I.RENAULT, F.TERNOIS.
Mrs P.ANNE, D.BARRE, F.BLONDEL, H.BOURGAULT, D.DELOR, Ph.GAUTHIER,
D.GRISOLET, A.LEBIGOT, D.LEBIGOT, Jo.LECACHEUR, J.MANOURY, P.ROUSSEL,
G.SENECAL.

Absents excusés : Mrs, E.LEPOITTEVIN, G.SENCE.
Représentant de la LNHB

Invitée : Mme I.ROUSSEL.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 19h15.

1 ⇒ Procès-verbal du Conseil d'Administration du 26 juin 2008

Le procès-verbal du Conseil d'Administration est adopté à l'unanimité des présents après quelques modifications demandées par Daniel BARRE, responsable de la commission juridique :

- Salaires et charges des ... intervenants (au lieu de bénévoles)
- Développement : « Rouen rive gauche » trop restrictif ... mettre « sur Rouen ».
- Phrase en doublon : à supprimer.

Le président demande aux administrateurs comment et quand ils souhaitent recevoir ces comptes-rendus (par courriel, courrier, juste après le C.A. ou juste avant le suivant...)

2 ⇒ Composition et Règlements Intérieurs des commissions :

2.1 Commission d'Organisation des compétitions :

Patrick ROUSSEL présente la liste des membres de sa commission. Celle-ci s'est étoffée (10 membres) pour permettre un travail collectif quelles que soient les indisponibilités possibles.

Cette liste sera revue car un membre fait également partie de la Commission de discipline.

- **2.1.1 Forum des présidents de clubs :** Peu de participants mais un travail de qualité déjà sur le site. Quelques championnats à revoir à cause des clubs qui se rajoutent ou se retirent.
- **2.1.2 Championnats :** La commission s'est ensuite réunie pour mettre en place les différents championnats.
 - o Elle a constaté un manque cruel de jeunes filles de -18 ans ... aussi bien chez nous que dans les autres comités : d'où le regroupement des - 17 et - 18 ans féminines.
 - o Comparativement, le nombre d'équipes engagées en ce début de saison est sensiblement supérieur à celui de l'an dernier.
 - o Les clubs nous font part, ces jours-ci, d'une augmentation de leurs effectifs qui devrait se traduire par des inscriptions dans la seconde phase des championnats.

- Une lettre de recommandations aux clubs, conjointement avec la commission d'arbitrage et la technique a été envoyée pour rappeler ce qui peut et ne peut pas être fait, les plateaux (qui ne pourront pas paraître dans Gest'hand) ...
- 2.1.4 Règlements sportifs: La commission a modifié quelque peu les règlements sportifs afin de les mettre en adéquation avec la réalité.
 - Appellations,
 - montées et descentes, phases,
 - Championnats – 11 ans,
 - catégories d'âge et autorisation de jouer,
 - thèmes de jeu,
 - durée des rencontres.
- 2.1.5 Questions diverses :
 - Les poules étant complètes ... que fait-on des retardataires ? Gérard SENECALE propose d'envisager du handball loisir pour celles-ci.
 - Patrice ANNE a peur que les plateaux des – 11 ans, mis en place tardivement, ne puissent se dérouler dans de bonnes conditions (surcharge horaire ...) il souhaite que ces plateaux puissent se dérouler les samedi matin ... Le président rappelle la proposition du Bureau Directeur d'élargir les possibilités de jouer « en semaine » sous réserve de l'accord du club adverse et du Comité, par écrit. Le Conseil d'Administration entérine cette proposition et incitera les clubs à s'inscrire dans des initiatives pouvant leur permettre d'obtenir des aides de l'Etat.
 - Patrice ANNE souligne cependant les difficultés que pourront rencontrer les clubs, les jeunes arbitres ayant toujours classe le samedi matin.
 - Alexandre LEBIGOT demande si, lors des tournois, le jeune arbitre comptera autant de points que de matches dirigés ... François BLONDEL précise que cela ne compte que pour 1 rencontre.
 - Patrice ANNE s'inquiète du devenir des – 18 filles pour lesquelles aucun championnat n'est prévu et qui, en championnat de – 17 ans risquent de ne pas trouver d'intérêt à jouer ... et demande si l'on ne pourrait pas organiser un championnat mixte avec d'autres Comités départementaux. Il lui est répondu que cela est un problème « LIGUE » et que le Comité propose ce qu'il peut, mais suivra la proposition faite d'organiser un championnat « inter-Comités ».
 - La COC aimerait connaître la liste des sélectionnés afin de préparer les futurs championnats dans de bonnes conditions.
- 2.1.6 Règlement Intérieur de la Commission : Daniel BARRE demande que dans certains articles, les références aux textes fédéraux soient supprimées car on ne les retrouve pas dans ces textes... Cela étant valable pour presque toutes les commissions, il établira une proposition qui sera étudiée lors d'un prochain B.D. De même émet-il des réticences au sujet des articles 3 et 8 sur le quorum qui ferait doublon.
- 2.1.7 Composition de la commission :
 - Patrick ROUSSEL, Président
 - Membres et intervenants : Thomas BACHELIER, François BOUCHER, Frédéric CORDIER, Daniel LEBIGOT, Marc LEPETIT, Dominique NEEL, Jocelyne NOURTIER, Gérard SENCE.
 - Adoptée.

2.2 Commission départementale d'Arbitrage :

François BLONDEL fait la présentation du mode de fonctionnement de sa commission qui reste le même.

- 2.2.1 Le calendrier des formations :
 - o Le calendrier des formations et des stages est établi et déjà en application car tous les arbitres doivent être vus en début de saison (consignes et vérification des connaissances ...)
 - o Les examens sont programmés dans les secteurs ouest et sud.
 - o Formateurs et observateurs seront également formés et suivis dès le 13 octobre.
 - o La CDA interviendra sur les tournois inter-secteurs mis en place par la CTJ.
 - o L'examen d'arbitre départemental aura lieu le 17 novembre au Comité.
 - o La formation des Jeunes arbitres aura lieu, elle au CRJS de Petit-Couronne les 17/18 janvier.
- 2.2.2 Les Journées Nationales de l'Arbitrage : à YERVILLE, le 04 octobre.
 - o Tournoi de minihand mis en place par Isabelle RENAULT, Sébastien DUCLOS et Pascal LEGUILLON. Il sera arbitré par les J.A. des équipes engagées ... Superbe dotation et remise des maillots lors d'une rencontre de Ligue 1 au H.A.C football ou au SPOR Basket.
 - o Forum de l'arbitrage à CAEN le 02 octobre.
 - o Il souhaite la relance des écoles d'arbitrages et invite les administrateurs à relayer son action auprès de leurs clubs.
- 2.2.3 Composition de la commission : François BLONDEL donne la composition de la CDA qui devra, elle aussi, revoir la présence en son sein de quelques membres de la Commission de discipline (qui pourront intervenir mais n'apparaîtront pas comme « membres »)
 - o François BLONDEL, président,
 - o Patrice ANNE, Aldo BOURGAULT, Eric DELATOUR, Sébastien DUCLOS, Patrick MEZARA, Pascal LEGUILLON, membres
 - o François BOUCHER, Didier BOUS, Bruno GOURDEL, Alexandre LEBIGOT, Alain NOURTIER, Joël ROTUNNO, Daniel GRISOLET, Philippe GAUTHIER, intervenants.
 - o Adoptée.
- 2.2.4 Règlement Intérieur : Daniel BARRE apporte les mêmes remarques que pour celui de la C.O.C. : suppression des références aux règlements fédéraux. Il demande aussi la suppression de l'article 10.

2.3 Commission de Discipline :

Joël LECACHEUR signale qu'un seul dossier a été étudié depuis la reprise et que ce dossier datait de la fin de la saison passée. Concernant sa commission, Joël LECACHEUR souhaite revenir sur les points suivants :

- Les membres des organes disciplinaires, ainsi que les secrétaires de séance sont astreints à une obligation de confidentialité pour les faits, actes et informations dont ils ont pu avoir connaissance en raison de leurs fonctions. Toute infraction à cette disposition entraîne de fait la cessation des fonctions du membre de la commission de discipline de première instance ou du jury d'appel, ou de secrétaire de séance. Cette décision n'est pas susceptible d'appel. (Article 6 du règlement de Discipline de la FFHB)
- Les officiels du Comité ont certains pouvoirs lors de leurs missions et peuvent soit intervenir, soit faire un rapport avec demande de sanctions. En tout état de cause, ils doivent aussi témoigner lorsqu'ils constatent des dysfonctionnements sur le terrain.
- Il serait bon, lors des finales de coupes et de challenges seniors de prévoir un binôme de secours afin d'éviter le problème survenu lors des dernières finales du challenge masculin. Au besoin, ne pourrait-on pas faire appel aux Comité voisins ?

- 2.3.1 Composition de la commission :
 - o Joël LECACHEUR, président
 - o Thomas BACHELIER, Philippe GAUTHIER, Daniel LEBIGOT, Eric LEPOITTEVIN, Alain NOURTIER, Agathe QUENU, Jean-Marc RENAULT, Alexandre YGOUF, membres.
 - o Instructeur des dossiers : Daniel GRISOLET.
 - o adoptée.
- 2.3.2 Règlement Intérieur : Daniel BARRE, outre les points déjà vus précédemment demande la modification de l'article 14 (par le C.A. et non par le BD du Comité). De même, il ne trouve pas trace de l'obligation de nommer un instructeur des dossiers. Il faudra rajouter ce point dans le règlement Intérieur.
- 2.3.3 Questions diverses : Daniel GRISOLET demande qui doit remplacer l'Instructeur des dossiers lorsque celui-ci est concerné par un dossier. Il lui est répondu que dans ce cas c'est le Président du Comité qui instruit le dossier.

2.4 Commission Technique départementale :

Hugues BOURGAULT, qui préside la technique Jeunes et la Technique Cadres présente la composition de sa commission et fait part de modifications à apporter aux règlements intérieurs.

- 2.4.1 Composition de la Commission :
 - o 21 membres dont quelques nouveaux :
 - Responsable : H. Bourgault
 - Membres : S. Duclos, L. Forestier, D. Grisolet, S. Thirel, J.-C. Mabire, Quillet D., C. Lemoine, A. Morel, D. Loisel, R Rault, Lebigot A., Lamarre S., L. Lepape, M. Chabiron, B. Guillous, P. Macron, J. Lejeune, N. Valois, J.-P. Leclerc, H. Michel, T. Henocq, A Leclerc,
 - Intervenants : O. Clermont, V. Cordier.
 - Responsables sélections 95 :
Filles : Sam. Duclos, J-P Leclerc, A. Leclerc.
Garçons : M. chabiron, V. Cordier, O. Clermont
 - Responsables sélections 96 :
Filles : Alexandre Lebigot + en attente confirmation
Garçons : R. Rault, A. Morel + O. Clermont en attente de confirmation
 - o adopté.
- 2.4.2 Règlement Intérieur technique Jeunes :
 - o Il s'agit, à l'article 1 de détection-sélection.
 - o Enlever « emploi-jeunes » et mettre « employés du Comité ».
 - o L'indemnisation « pourra » ... « sera remplacé par « sera » ...
 - o Il n'y a pas de processus de décision dans le règlement de cette commission ... L'article 8 de la C.O.C. servira de base pour la prise de décision.
- 2.4.3 Fonctionnement technique Jeunes :
 - o Les inters secteurs du 19 octobre (pour les 96-97) sont prêts et se dérouleront à Montville pour les garçons et Yvetot pour les filles.
 - o Les inters comités (95) auront lieu à Petit-Couronne les 01 et 02 novembre prochains. Les administrateurs sont invités à y assister.
 - o La saison prochaine, les tournois de pré-détection se feront en début de saison et non en fin de saison comme cette année pour favoriser la participation du maximum de clubs et de jeunes ... et prépareront les championnats jeunes.
 - o Patrice ANNE demande qui entraîne les sélections. Hugues BOURGAULT indique qu'il s'agit de Marc CHABIRON (avec Vincent CORDIER et Olivier CLERMONT) pour

les garçons et Samuel DUCLOS (avec Jean-Paul LECLERC et Alison LECLERC) pour les filles. Pour les 96, plusieurs sollicitations ont été faites et les réponses devraient être effectives après la prochaine réunion (Anthony MOREL avec Olivier CLERMONT et Roger RAULT pour les garçons, Alexandre LEBIGOT pour les filles).

- Gérard SENEAL demande s'il y a des brevetés d'état dans l'encadrement des sélections. Hugues BOURGAULT répond qu'il se renseignera car, à part Olivier CLERMONT, il ne sait pas.
- Patrice ANNE regrette que certains sélectionnés jouent dans les plus bas niveaux ... Il souhaiterait que le Comité se penche sur le sujet. Hugues BOURGAULT répond que depuis de nombreuses années on regarde le potentiel des jeunes et non leur niveau de jeu ou le club d'origine. Il relaie une question des membres de sa commission qui souhaiteraient savoir quels sont les objectifs du Comité à ce sujet.
- Daniel DELOR souhaite que l'on continue dans le sens indiqué précédemment mais signale qu'il n'a pas d'opposition à priori à ce que les jeunes changent ensuite de club.
- Daniel BARRE demande si ce qui est anormal c'est qu'il y ait des jeunes sélectionnés qui évoluent dans des petits clubs ou qu'ils ne changent pas ensuite de club ...
- Gérard SENEAL rappelle le principe de base des inter comités : détection des meilleurs potentiels (grands, grandes, gauchers, gauchères...) puis ont été dévoyés vers la « championnate » (vérifiée par l'augmentation des tours nationaux et des qualifiés ...). Dans certains cas (absence d'équipe ...), le Comité peut orienter les jeunes. Mais cela doit rester l'exception ou doit s'accompagner de mesures d'accompagnement (au niveau des règlements ...) et en impliquant parents et dirigeants du club d'origine.
- Daniel DELOR rappelle une ancienne proposition d'adapter les règlements donnant une exemption provisoire des clubs d'origine ayant vu partir ses sélectionnés vers d'autres clubs.
- Daniel BARRE estime que les situations se décantent d'elles-mêmes et se dit totalement hostile à une réglementation sur le sujet.
- Philippe GAUTHIER s'étonne que les clubs puissent jouer lorsqu'il y a des sélections. Il lui est répondu que les rencontres sont reportées pour la catégorie ... mais que les sélectionnés évoluent souvent dans les catégories supérieures dont les rencontres, elles, ne sont pas reportées!
- Enfin, le président informe les techniciens que Patrice BOUTRAY (CTS responsable du pôle Espoirs d'Evreux) demande un recensement des « forts potentiels ». Hugues BOURGAULT répond que les tests sont faits en début de détection ... alors que la morphologie de ces jeunes change rapidement ...
- 2.4.4 Critérium du jeune handballeur : celui-ci est reconduit
 - Responsables 97 – 98 : Roger Rault, Denis Loisel

2.5 Commission Technique Cadres :

- 2.5.1 Règlement Intérieur :
 - Hugues BOURGAULT indique que le Règlement Intérieur devra être refondé pour cause de changement d'architecture des formations.
 - Daniel BARRE indique que l'organisation par secteurs de la commission n'apparaît pas dans ce règlement, de même que le processus de prise de décisions.

- Le projet de formation cadres est un projet de la Ligue et nous aurons à nous prononcer ultérieurement sur notre rôle dans ce projet à l'occasion d'un prochain C.A. ou d'un prochain B.D.
- 2.5.2 Composition de la commission :
 - Responsable : H. Bourgault
 - Membres : J. Manoury, L. Bachelot, V. Thoumyre, J-L Liguori, L. Forestier, R. Frécon; R. Rault.
 - Intervenants : G. Sénécal, A. Bourgault, Séb. Duclos, A. Lebigot, P. Mezara, F. Bougeant, A. Breysacher, J-C Mabire, F. Leblond, I. Renault.
- 2.5.3 Présentation de l'architecture proposée par la D.T.N. : Hugues BOURGAULT revient sur la disparition des niveaux 1 et 2 remplacés par la formation « animateur de Handball », sans mention de catégories. Il précise que l'ETR se propose de découper ce 1° niveau en deux parties : le dirigeant accompagnateur (pour 40 heures) qui n'est pas un diplôme d'entraîneur et l'animateur (pour 80 heures) proprement dit. Le projet de la Ligue a pour but l'harmonisation et la mutualisation des formations des 5 Comités et c'est elle qui met en place les formations. Il précise qu'en l'état actuel, aucun membre de sa commission ne souhaite participer aux formations de la ligue. Un projet propre à la CTD 76 a donc été élaboré qui reprend les 2 niveaux pour répondre aux obligations. Jacques MANOURY intervient pour rappeler que ces formations initiales sont, d'après les documents fédéraux, organisés par les Comités, sous la responsabilité de l'E.T.R.

2.6 Commission Technique Développement :

Isabelle RENAULT ne peut actuellement valider les dossiers « label écoles de handball », en nette diminution cette année, n'ayant pas encore reçu le code de la FFHB. Pour autant, certaines rubriques sont pré-remplies par la Fédération, ce qui facilite le travail et rend impossible les « erreurs ». Ces dossiers sont à rendre pour le 15 octobre ...

Le courrier pour les plateaux minihand a été adressé aux clubs.

Participation à la Journée nationale de l'arbitrage.

Isabelle RENAULT qu'elle travaille principalement avec Daniel DELOR ainsi qu'avec Olivier CLERMONT et Vincent CORDIER comme intervenants.

La commission n'a pas encore de règlement intérieur. Celui-ci sera établi par le responsable règlementation.

2.7 Commission Salles et terrains :

Daniel LEBIGOT prendra prochainement rendez-vous avec le futur élu de la L.N.H.B.

La nouvelle salle d'Octeville a été vérifiée.

Daniel DELOR intervient pour dire qu'il serait bon que les arbitres recensent les salles où la commission devrait retourner pour inciter les municipalités à faire des travaux (sécurité, éclairage, terrain, vestiaires ...). S'étant rendu à BARENTIN où un nouveau club s'est créé, il a été amené à intervenir auprès des élus, la salle étant potentiellement dangereuse et inadaptée à la pratique du Handball. La situation est en passe d'être réglée.

La commission n'a pas encore de règlement intérieur. Celui-ci sera établi par le responsable règlementation.

2.8 Commission Qualifications :

Jocelyne NOURTIER n'a pas encore pu faire son travail ... car beaucoup de clubs ont déposé leurs licences mais leurs joueurs ne sont pas encore qualifiés.

Patrick ROUSSEL souhaite que des bonnes volontés rejoignent Jocelyne NOURTIER pour l'aider dans sa tâche.

Eric LEPOITTEVIN contrôle les seniors masculins, Jocelyne NOURTIER contrôle les seniors féminines. Il faut donc quelqu'un pour les jeunes (masculins, féminines), les plateaux – 11 ans.

Jacqueline LECACHEUR se propose pour les jeunes masculins.

La commission n'a pas encore de règlement intérieur. Celui-ci sera établi par le responsable règlementation.

2.9 Commission Financière :

Françoise TERNOIS distribue un document récapitulatif aux administrateurs.

Puis elle présente, comme promis lors du précédent Conseil d'Administration, la situation au 30 juin.

Annie BLONDEL demande que soient expliquées les différences entre situation comptable et situation financière.

- Situation comptable : situation de la trésorerie + les charges et produits restant à courir jusqu'au 31 décembre (comme les amortissements ...)
- Situation de trésorerie : situation des recettes et dépenses.

Françoise TERNOIS distribue des états de situation :

- 2.9.1 Situation comptable au 30/06 :

Françoise TERNOIS indique un total de charges de 129 896.01 € et un total de produits de 115 106.63 € et que le résultat de 14 789.38 € est à considérer en fonction d'une situation comptable et non en fonction d'une balance de trésorerie.

- 2.9.2 Situation comptable au 31/08 :

A cette date, les charges s'élevaient à 137 557.60 € (y compris les 5 367.38 € de provisions et dotations aux amortissements [informatique et téléphonie], provisions congés payés, impôts fonciers...). Les produits s'élevaient à 136 036.38 € soit un déficit d'exercice de 1 521.22 €.

La situation au 31 août 2007 était, elle, une balance de trésorerie ...

- 2.9.3 Prévisions à 4 mois :

- Le document prévoit des produits pour 65 100.00 € et des charges pour 62 650.00 €, soit un excédent de 2 450.00 €. Ne sont pas comptés les produits ni les charges de formation, les produits financiers et divers, subvention CDOS ...

- Françoise TERNOIS souhaite donc qu'un effort soit consenti par tous pour tenter de réduire les charges.

- Elle fait remarquer que les produits et les charges dues au groupement cauchois vont diminuer puisque les quotas horaires de Vincent CORDIER ont été modifiés et passent à 20% pour le Comité.

- 2.9.4 Composition et Règlement Intérieur de la commission :

Jacqueline LECACHEUR et Françoise TERNOIS sont actuellement les seules membres de cette commission.

Gérard SENECALE est sollicité, mais celui-ci répond qu'il est membres de toutes les commissions, en tant que président.

Le Règlement Intérieur sera épuré par Daniel BARRE.

- 2.9.5 Questions libres :

- Daniel BARRE demande à quoi correspondent les mouvements sur la Caisse d'Epargne : Il s'agit de gestion de trésorerie.

- Françoise TERNOIS rappelle l'étude faite en 2006 pour solutionner le problème des repas des commissions : chèques ou tickets repas bénévoles. Elle se propose de la réactualiser.
- Philippe GAUTHIER s'étonne que certaines commissions « ne mangent pas » après les réunions.
- Françoise TERNOIS demande cependant que les repas ne soient pris que lorsque l'amplitude de travail des commissions le justifie.

3 Questions diverses :

- **3.1 Téléphonie :**
 - Téléphonie fixe : la situation s'améliore, les lignes sont maintenant chez Consulcom, mais les coûts restent trop élevés. En effet, nous payons toujours les abonnements France Télécom. Il semblerait que cela ait été mal compris. Nous reverrons ce problème à la fin du contrat en cours.
 - Portable Isabelle ROUSSEL : Gérard SENECAL a reçu Monsieur LEROUX de la société SABEL/SFR. Après étude, il a décidé de prendre le forfait à 25,00 € étant donné que l'on était systématiquement en dépassement.
 - Ligne fax : Suppression envisagée et passage en Fax sur I.P. Il nous faudra donc acquérir une imprimante multifonction raccordée à l'ordinateur du secrétariat.
 - 3.2 Fournisseur accès Internet : Nous allons changer de fournisseur car une proposition nous est faite sur un tarif de 6 € par mois au lieu de 53,82 € chez Altitude-télécom pour les mêmes services.
 - 3.3 Dossier de conventionnement départemental : Les dossiers pour la saison 2009 vont nous arriver prochainement.
 - 3.4 Challenge du département : 3 clubs ont été sollicités pour le faire chez eux. Il se tiendrait le 26 octobre avec :
 - - 13 ans masculins : St Valéry et Malaunay.
 - - 15 ans féminines : St Valéry, Arques, Le Havre A.C.
 - 3.5 Age limite pour l'arbitrage : Un courrier de M.PERRUCHET nous est parvenu qui précise les modalités pour la prise en compte des arbitres de plus de 55 ans :
 - Possibilité d'arbitrer jusqu'à 57 ans
 - N'entrent pas dans le socle de base mais dans les ressources.
 - 3.6 Respectons les arbitres : des dépliants seront achetés et adressés aux clubs pour distribution au public. Il en sera acheté 2000 (soit un lot)
 - 3.7 Groupements employeurs : Alexandre LEBIGOT demande ce qu'il en est des employés. Gérard SENECAL fait part des modifications statutaires qui concernent Vincent CORDIER qui n'est plus à notre disposition que pour 20%. A ce titre, il est dispensé de présence systématique au siège. Il sera fait appel à lui lors des regroupements techniques et des actions spécifiques. A la fin des contrats, conformément à la décision du C.A. du mandat précédent, nous ajusterons notre position en fonction des besoins et de moyens.
 - 3.8 promotion du handball féminin : Hugues BOURGAULT souhaite qu'une nouvelle journée promotion du handball soit mise sur pied.

2.10 Commission Obligations :

Le Président SENECAL présente ses plus plates excuses au Président de la Commission, oubliée dans le déroulement normal du Conseil d'Administration.

Patrice ANNE indique qu'il n'a pas de Règlement Intérieur et qu'il travaille avec Pascal LEGUILLON et Isabelle ROUSSEL.

Il fait part, très sérieusement de son inquiétude quant au devenir de la CMCD puisque le Président de la Commission Régionale ne se représente pas.

De même, seule la FFHB travaille en C.M.C.D. Le Président SENEAL souhaitant que notre Comité travaille de même, il ne sait pas comment mettre ce système en place vues les grandes incertitudes sur le sujet (niveaux de formation des cadres ...)

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance est levée à 22h15mn.

La Secrétaire Générale
Secrétaire de séance
Annie BLONDEL

Le Président

Gérard SENEAL

Procès-verbal adopté lors du Conseil d'Administration du 12.12.08 après modifications

Pour : 16

Contre :

Abstentions : 1 (absent lors de ce CA)

(D. GRISOLET absent au début du CA lors du vote)

